

# Gouvernance et chaîne de valeur de la bêche-de-mer en Papouasie-Nouvelle-Guinée

Kate Barclay,<sup>1\*</sup> Michael Fabinyi<sup>1</sup> et Jeff Kinch<sup>2</sup>

## Résumé

Pendant de nombreuses années, la pêche des holothuries a été un secteur d'activité d'importance majeure en Papouasie-Nouvelle-Guinée, alimentant pas moins de 10 % du marché mondial au milieu des années 2000. Toutefois, l'augmentation des prix et l'afflux de nouveaux acheteurs ont conduit à une surexploitation des stocks d'holothuries, au point qu'un moratoire a été instauré en septembre 2009 par le Service national des pêches. Dans cet article, nous exposons les principaux éléments de conclusion tirés d'une analyse des modalités de gouvernance régissant les différents maillons de la chaîne d'approvisionnement de la bêche-de-mer, depuis les villages de Papouasie-Nouvelle-Guinée où travaillent pêcheurs et fournisseurs jusqu'aux marchés de destination en République populaire de Chine. Nous présentons une vue d'ensemble de la chaîne de valeur, montrant qu'avant la mise en place du moratoire, les pêcheurs se trouvaient dans une situation plutôt enviable par rapport à des exportateurs positionnés sur un marché vendeur, et révélant la nature pour le moins opaque des marchés importateurs faisant transiter leurs produits par le « marché gris » de Hong Kong. L'analyse des mesures de gestion en vigueur indique que, si la création d'écolabels ne semble guère probable dans l'immédiat, il serait toutefois envisageable de tabler sur des stratégies de marque mettant en avant le lieu d'origine, la qualité et la sécurité sanitaire des produits. Nous constatons que la réglementation en place, qui vise les exportations plutôt que la pêche, constitue un excellent compromis entre les réalités du terrain et les capacités publiques. Si ce cadre réglementaire n'a pas permis d'éviter la surpêche avant 2009, il offre néanmoins un modèle très prometteur dont pourraient s'inspirer d'autres pays où l'activité halieutique et commerciale présente une structure similaire.

## Introduction

L'étude avait pour objet de réaliser une analyse du mécanisme de gouvernance de la pêche, afin d'aider le Service national des pêches de Papouasie-Nouvelle-Guinée et les autres acteurs concernés à mieux cerner les facteurs influant sur le degré d'efficacité du plan national révisé de gestion de la filière bêche-de-mer, publié au Journal officiel en septembre 2016 en prévision de la réouverture de la pêche des holothuries en 2017. Nous avons suivi une approche reposant sur la « gouvernance interactive », qui consiste à appliquer à la gestion des pêches les concepts élaborés dans le cadre de recherches sur la gouvernance (Kooiman *et al.* 2005 ; Jentoft and Chuenpagdee 2015). Cette approche suppose de prendre en considération l'ensemble des facteurs influant sur la gouvernance d'une pêche (écologie de la ressource, pouvoirs publics, organisations non gouvernementales, valeurs sociales et marchés). Pour rendre compte de la situation des marchés, nous avons retenu le concept de « chaîne du poisson », qui s'apparente à une chaîne d'approvisionnement ou de valeur, à ceci près que ces termes renvoient à des concepts essentiellement d'ordre économique, alors que les objectifs de la gouvernance interactive sont pluridisciplinaires (intégrant d'autres éléments tels que la pérennité de la ressource, la sécurité alimentaire, le bien-être des populations locales, la viabilité des moyens de subsistance et la justice sociale). Par ailleurs, les influences de la gouvernance interactive sont examinées aux différentes échelles intéressant la pêche, depuis les niveaux local et provincial jusqu'aux niveaux national et mondial. Parce qu'aucune analyse d'une telle ampleur n'avait encore jamais visé la gouvernance des pêcheries

d'holothuries, il était indiqué d'opter pour une démarche exploratoire, répondant mieux aux méthodes qualitatives (Barclay *et al.* 2016a). À partir de ces vastes recherches, il sera possible de délimiter des questions plus ciblées, qui pourront être étudiées dans le cadre de travaux reposant sur des méthodes quantitatives. Les données d'étude ont été pour l'essentiel recueillies lors d'entretiens avec des pêcheurs et des négociants en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en République populaire de Chine (ci-après « la Chine »), ainsi qu'avec des spécialistes des holothuries et des décideurs de divers pays. Une vaste revue de littérature a également été conduite. Dans cet article, nous reprenons synthétiquement quelques-unes des principales conclusions du projet susceptibles d'intéresser les chercheurs et les gestionnaires des pêcheries d'holothuries. Nous braquons le projecteur sur des maillons moins connus de la chaîne du poisson entre la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les marchés asiatiques, puis mettons en lumière certains attributs de la gouvernance. Pour des informations plus détaillées, le lecteur pourra télécharger le rapport complet, soit 168 pages (Barclay *et al.* 2016b), ainsi que des affiches et une brochure d'information sur le site Web de l'Université de technologie de Sydney<sup>3</sup>.

## La « chaîne du poisson »

Avant le moratoire de 2009, la Papouasie-Nouvelle-Guinée comptait une vaste pêche d'holothuries, présente dans la plupart des zones côtières et des îles du pays et ciblant plus de 26 espèces d'importance commerciale très élevée à très faible (Kinch *et al.* 2008). Il s'agissait alors d'une pêche à petite échelle, ancrée dans le secteur informel, comptant une multitude de points de

<sup>1</sup> Faculty of Arts and Social Sciences, University of Technology, Sydney, PO Box 123 Broadway, NSW, Australie

\* Auteur à contacter : Kate.Barclay@uts.edu.au

<sup>2</sup> National Fisheries College, Kavieng, Papouasie-Nouvelle-Guinée

<sup>3</sup> <http://www.uts.edu.au/about/faculty-arts-and-social-sciences/research/projects/png-beche-de-mer-fish-chain-2016>

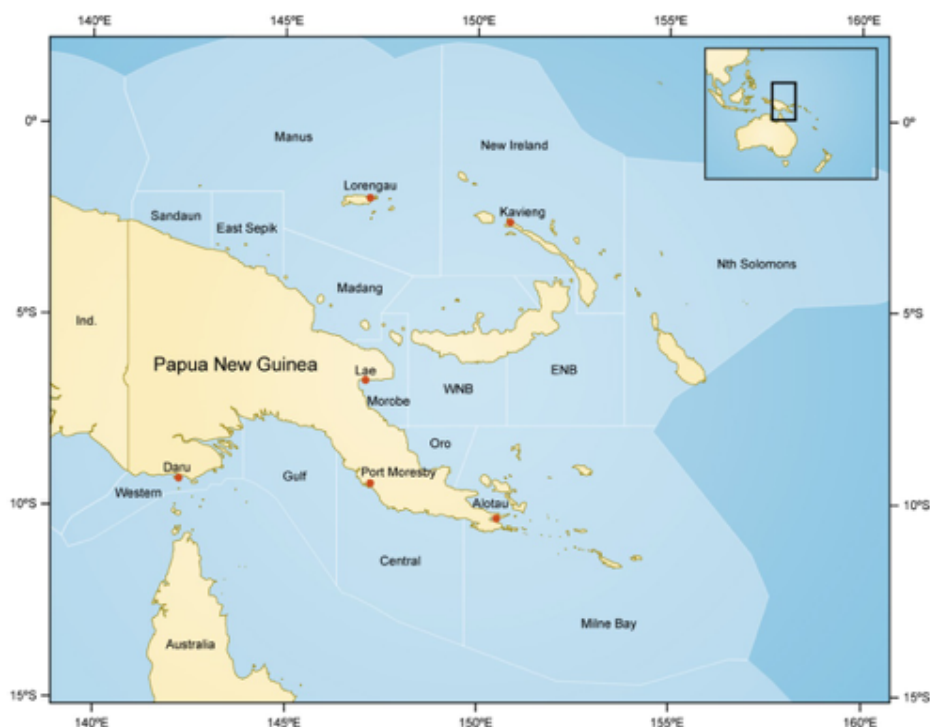


Figure 1. Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Note: WNB = Nouvelle-Bretagne occidentale; ENB = Nouvelle-Bretagne orientale; Nth = Nord).

débarquement et pratiquée principalement depuis la côte, à bord de pirogues ou de canots par les populations autochtones (aucune flottille de pêche étrangère à l'époque, mais on déplore depuis peu l'émergence d'une pêche illicite pratiquée par des bateaux vietnamiens, dont plusieurs ont été interceptés dans les provinces du Sepik oriental, de Nouvelle-Irlande et de Milne Bay). Les femmes, les hommes et les enfants pêchaient les holothuries à proximité du rivage ou les ramassaient dans les zones peu profondes. La pêche à plus grande distance des côtes et la pêche sous-marine en eau profonde étaient le plus souvent réservées aux jeunes hommes. Les pêcheurs assuraient, à des degrés divers, la transformation des holothuries : traitement minimal, souvent limité à une première cuisson si la bêche-de-mer pouvait être vendue rapidement, ou parfait séchage du produit si la vente ne pouvait intervenir que quelques semaines plus tard, dans l'attente d'un moyen de transport adapté dans les zones isolées. Les exportateurs travaillaient depuis les capitales provinciales ou Port-Moresby, et achetaient les bêches-de-mer auprès de négociants faisant la navette avec les lieux de pêche ou auprès de pêcheurs venus écouler leurs produits en vente directe. Avec une poignée d'exportateurs dans chaque capitale provinciale maritime et plus encore à Port-Moresby, la composante exportation de la chaîne d'approvisionnement était donc bien mieux établie que la composante pêche.

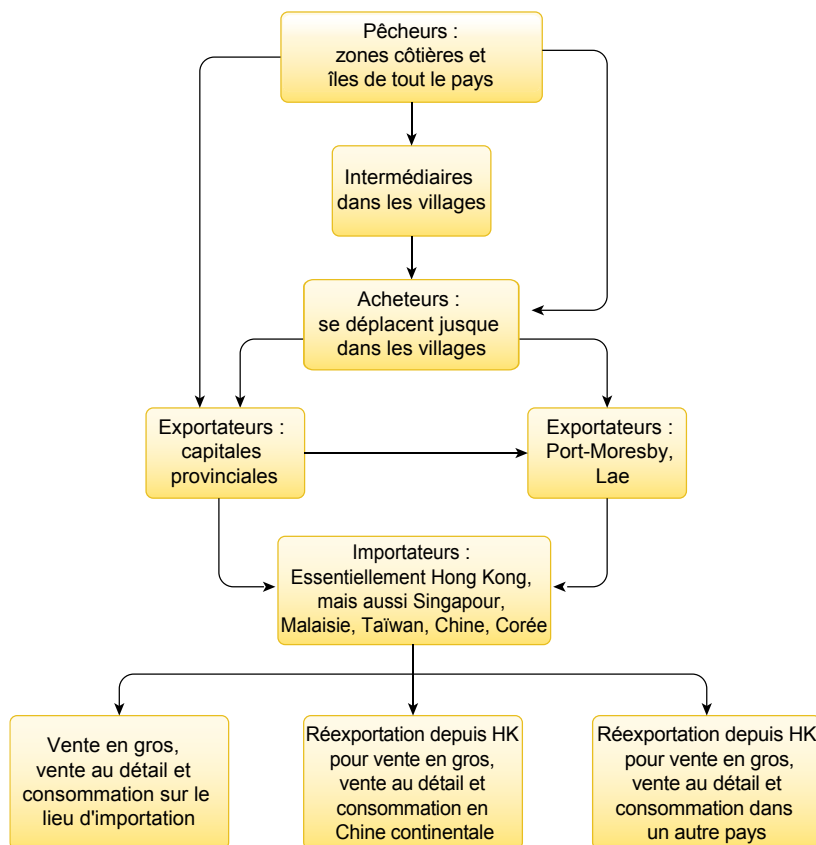


Figure 2. Chaîne de la bêche-de-mer en Papouasie-Nouvelle-Guinée. N.B. : HK = Hong Kong

De tradition séculaire, les marchés régionaux de la bêche-de-mer se sont beaucoup développés depuis les années 1980, tirés par une Chine de plus en plus prospère. La bêche-de-mer était surtout exportée via la Région administrative spéciale de Hong Kong (ci-après « Hong Kong »), principal entrepôt ouvert sur les autres marchés régionaux (Kinch 2004, Kinch *et al.* 2008). La plus grosse partie des produits de Papouasie-Nouvelle-Guinée était destinée aux nouveaux marchés de Chine continentale, tandis que certains produits à forte valeur marchande s'écoulaient sur les marchés haut de gamme bien établis de Hong Kong ou de Singapour. Les espèces d'holothuries tropicales exportées par la Papouasie-Nouvelle-Guinée sont surtout consommées dans le sud de la Chine et, dans une bien moindre mesure, vendues aux marchés du nord du pays. Si les routes commerciales sont nombreuses en Chine continentale, l'un des principaux itinéraires empruntés relie Hong Kong à Guangzhou, d'où les marchandises partent vers d'autres centres du pays. Carrefour où transitent les produits de la mer haut de gamme en route pour le marché chinois, Hong Kong est aussi un port franc, où les marchandises échappent aux tarifs grevant les importations directes en Chine qui peuvent atteindre 30 % (selon les relations commerciales que cette dernière entretient avec les pays exportateurs). En d'autres termes, bien que florissant, le commerce entre Hong Kong et la Chine constitue une forme de « marché gris », autrement dit une activité illégale. Les personnes interrogées dans le cadre de notre étude ont indiqué que les volumes transitant par le Viet Nam, autre voie d'exportation citée dans la littérature (Conand *et al.* 2014), étaient modestes, mais il faut préciser ici que, du fait de la nature illicite de ce commerce, les répondants se sont montrés réticents à nous expliquer en détail comment les bêches-de-mer étaient acheminées depuis Hong Kong jusqu'en Chine continentale.

La filière bêche-de-mer, depuis l'achat dans les villages jusqu'à la vente au détail en passant par l'import-export, repose très largement sur un réseau de relations. Loin des mécanismes de régulation des marchés, fondés sur la pleine concurrence et les obligations contractuelles, les transactions reposent quasi exclusivement sur la confiance et le relationnel. Tous les exportateurs interrogés, sans exception, ont déclaré que les relations nouées avec les importateurs influent de manière déterminante sur leur capacité à exporter des bêches-de-mer et sur leur chiffre d'affaires. Les relations avec les importateurs avaient aussi un impact sur les prix offerts. Un exportateur a confié qu'en dépit d'attaches familiales en Chine, il lui avait fallu des années pour connaître les prix pratiqués sur les marchés et, donc, vendre ses bêches-de-mer au meilleur prix. Pour des produits de qualité identique, les montants offerts par un même importateur pouvaient ainsi varier d'un exportateur à l'autre, selon que la relation était plus ou moins solide, établie et honnête. Tous les importateurs de Hong Kong et de Guangzhou que nous avons interrogés ont aussi souligné qu'il était important de travailler avec des partenaires commerciaux dignes de confiance de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Avant la fermeture de la pêche des holothuries, en 2009, le marché de la bêche-de-mer était de fait un « marché vendeur ». La plupart des Papouas-Néo-Guinéens interrogés estimaient que les exportateurs étaient les grands

gagnants de la pêche. De fait, en Papouasie-Nouvelle-Guinée comme ailleurs en Océanie, il est généralement présumé que les hommes d'affaires « étrangers » (la plupart des exportateurs ne sont pas papouas-néo-guinéens de souche) exploitent les producteurs des villages, et, dans bien des cas, ce présumé, hérité de l'expérience coloniale, a un fond de vérité (Barclay 2012). Pourtant, les statistiques de 2007 montrent que la part revenant aux pêcheurs sur le prix de vente final des bêches-de-mer était en fait supérieure à celle des exportateurs (Kinch *et al.* 2007, 2008, voir figure 3). Nous en déduisons que, si les pêcheurs ont pu tirer de si bons prix, c'est parce que, vers 2004, les exportateurs étaient tellement nombreux à se disputer les bêches-de-mer de Papouasie-Nouvelle-Guinée que les prix se sont envolés. L'autre raison tient sans doute au fait que les pêcheurs de Papouasie-Nouvelle-Guinée se sont bien gardés de s'enfermer dans des relations de type « patron-client » avec les négociants. Or, il a été observé dans de petites pêcheries de pays en développement que ces formes de relations poussaient les prix à la baisse

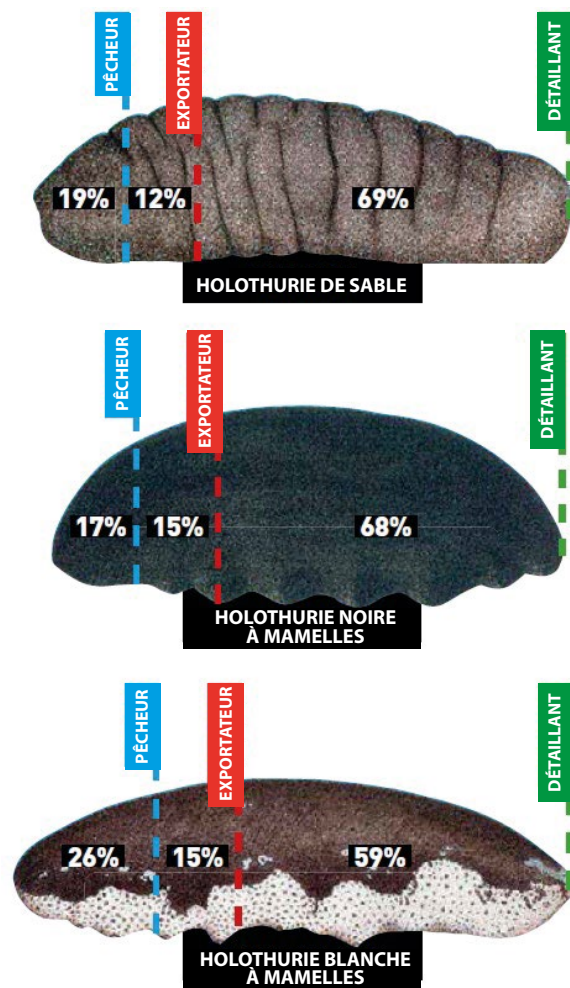
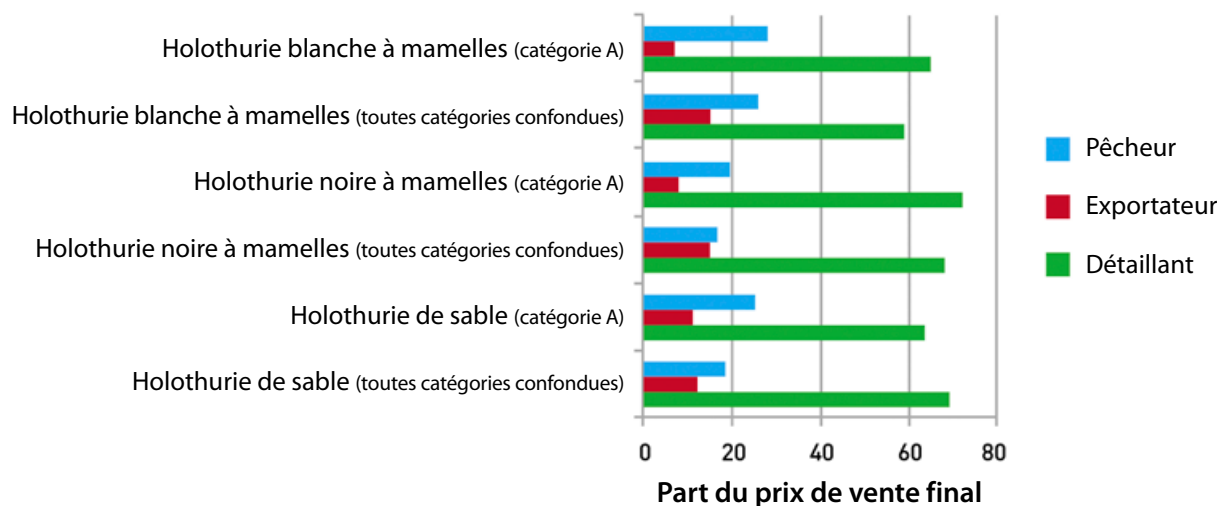


Figure 3. Prix du marché applicables aux pêcheurs, aux exportateurs et aux détaillants en 2007 (Kinch *et al.* 2007, 2008). Holothurie de sable (*Holothuria scabra*), holothurie noire à mamelles (*H. whitmaei*), holothurie blanche à mamelles (*H. fuscogilva*).



**Figure 4.** Écarts entre les prix pratiqués sur les marchés en 2007 selon la qualité des produits (Kinch *et al.* 2007, 2008). Holothurie de sable (*Holothuria scabra*), holothurie noire à mamelles (*H. whitmaei*), holothurie blanche à mamelles (*H. fuscogilva*).

(par exemple, Padilla *et al.* 2003). Les raisons expliquant la position privilégiée des pêcheurs de Papouasie-Nouvelle-Guinée méritent d'être étudiées plus avant dans de futurs travaux, d'autant que de nombreux pêcheurs d'holothuries demeurent économiquement marginalisés de par le monde. Les pêcheurs tiraient par ailleurs une part plus élevée du prix de vente final lorsque leurs produits étaient de grande qualité (Kinch *et al.* 2007, 2008, voir figure 4), comme l'indiquaient déjà d'autres études (Purcell 2014). Les chiffres de 2007 mettent également en évidence une forte augmentation de la valeur des produits dès lors que la bêche-de-mer est importée à Hong Kong. Les conclusions d'une étude plus récente sur le prix des bêches-de-mer produites dans d'autres pays insulaires océaniques (Purcell 2014) vont dans le même sens : le prix de détail pratiqué à Hong Kong est en moyenne 2,7 fois supérieur au prix à l'exportation des holothuries, toutes espèces commerciales confondues.

Nombre de pêcheurs ont déclaré vouloir travailler en vente directe avec les importateurs. Plusieurs exportateurs ont également fait savoir qu'ils avaient tenté de traiter directement avec les détaillants, de sorte à « raccourcir la chaîne » et à récupérer la valeur située entre leur maillon et celui de la vente au détail (voir figure 3), mais leurs tentatives sont restées vaines devant les réticences des détaillants contactés. De plus, les importateurs interrogés ont indiqué qu'ils n'avaient nullement l'intention de contourner les exportateurs pour négocier directement avec les pêcheurs. Selon les négociants rencontrés à Hong Kong, les exportateurs de Papouasie-Nouvelle-Guinée étaient un maillon incontournable de la chaîne, du fait de la nécessité d'établir des « relations » avec les pêcheurs. En outre, il faut être citoyen de Papouasie-Nouvelle-Guinée pour obtenir une licence d'exportation. D'après les négociants, les pêcheurs avaient besoin d'attaches fortes pour produire de la qualité, et, en ce sens, les exportateurs de Papouasie-Nouvelle-Guinée installés dans les villes provinciales étaient mieux placés pour nouer des relations privilégiées avec les pêcheurs que les importateurs de l'étranger. D'autres négociants ont évoqué les difficultés inhérentes à la Papouasie-Nouvelle-Guinée :

l'un d'entre eux a souligné que l'insécurité qui règne dans le pays l'avait dissuadé d'y investir ; d'autres ont indiqué plus simplement qu'ils avaient entendu parler de négociants victimes d'escroqueries, et qu'ils n'avaient pas confiance dans les populations locales. L'achat de bêches-de-mer à des exportateurs locaux exige aussi de bâtir au préalable des relations de confiance : pour la quasi-totalité des négociants interrogés, le commerce de la bêche-de-mer serait une activité bien trop risquée et dangereuse si elle ne reposait pas sur des liens de confiance.

## Gouvernance

La gouvernance des différentes étapes de la chaîne du poisson pourrait prendre des formes très diverses, qui sont examinées en détail dans la version intégrale du rapport de projet (Barclay *et al.* 2016b). Nous engageons ici une brève réflexion sur deux pistes d'action intéressantes en vue de l'amélioration de la gouvernance, offrant chacune leur lot d'enjeux et de possibilités : le marché de destination en Chine et le plan de gestion révisé de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

À l'échelle internationale, diverses mesures, comme l'inscription des espèces d'holothuries surexploitées à la liste de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), pourraient contribuer à renforcer la gouvernance de la pêche, bien que les holothuries, dont les États-Unis avaient demandé l'inscription à l'Annexe II de la Convention lors de la Conférence des Parties tenue en Afrique du Sud en 2016, n'aient guère retenu l'attention lors des débats, consacrés en priorité aux requins. Le renforcement des contrôles des importations par les autorités chinoises est un autre levier d'influence possible. Il demeure que la nature illicite du commerce de la bêche-de-mer entre Hong Kong et ses principaux marchés en Chine fait incontestablement obstacle à la mise en place d'une gouvernance efficace. Il est donc impératif de redonner un cadre légal aux échanges entre Hong Kong et le reste de la Chine si l'on veut améliorer les données portant sur les différentes étapes de la chaîne

d'approvisionnement, tirer parti d'une gouvernance améliorée pouvant découler d'un système de traçabilité et ouvrir la voie à l'adoption de mesures commerciales, telles que la documentation obligatoire des captures, par laquelle la Chine, en tant qu'État importateur, vérifierait que les prises ne sont pas issues de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

### Mesures axées sur le marché

De manière générale, les mécanismes d'incitation commerciale conçus pour encourager la gestion durable des ressources sont encore peu présents sur les grands marchés chinois. Les négociants interrogés à Hong Kong et en Chine se sont dits conscients des problèmes menaçant la pérennité de la ressource dans les pêcheries d'holothuries, la bêche-de-mer devenant rare dans certaines régions. Nombre de ceux rencontrés à Hong Kong et à Guangzhou étaient au courant de l'existence d'un moratoire sur la pêche des holothuries en Papouasie-Nouvelle-Guinée et des raisons ayant conduit à sa mise en place. Un négociant de Hong Kong en affaires depuis longtemps avec des exportateurs de Papouasie-Nouvelle-Guinée défendait vivement, sur le principe, la nécessité de gérer la ressource, estimant notamment qu'une telle mesure serait « bonne pour le pays » et « bonne pour les moyens d'existence des villageois ». D'autres sont convenus qu'il était globalement nécessaire de gérer durablement les pêcheries, laissant entendre que cela pourrait contribuer à stabiliser les prix. Par contre, la plupart d'entre eux se sont montrés peu disposés à s'associer sérieusement à des actions et initiatives en faveur de la durabilité, estimant qu'ils n'avaient rien à y gagner, d'autant qu'en Chine, le secteur des produits de la mer n'est pas convaincu que le consommateur soit prêt à payer plus cher pour un produit écolabellisé. Les entretiens menés avec les exportateurs de Papouasie-Nouvelle-Guinée confirment d'ailleurs cette analyse, puisque tous nos interlocuteurs ont souligné qu'aucun des importateurs avec lesquels ils travaillaient n'avait jamais manifesté le moindre intérêt pour la durabilité de la ressource ou la création d'un écolabel. D'autres considéraient que la durabilité relevait entièrement de la responsabilité des pays producteurs et exportateurs et que le rôle des négociants n'était pas de traiter de questions de gouvernance pour assurer la gestion durable des ressources. Ces résultats ne veulent pas nécessairement dire que la création d'un écolabel est inconcevable en Chine, mais ils montrent malgré tout qu'elle est inenvisageable dans l'immédiat (voir dans Fabinyi 2016 la synthèse des enjeux relatifs à la consommation durable des produits de la mer en Chine).

Pour l'heure, les préférences des consommateurs pour des produits alimentaires jugés sûrs et sains l'emportent largement sur les interrogations liées à la pérennité des ressources (voir figure 5). Sur le marché des produits haut de gamme, le souci de la sécurité et de la qualité des aliments pourrait s'inscrire dans une logique écologique et de durabilité. On pourrait notamment « vendre » les produits originaires de Papouasie-Nouvelle-Guinée en mettant en avant les eaux cristallines du Pacifique Sud, épargnées par la pollution industrielle et les effluents que subissent nombre de pays d'Asie, à condition d'en finir

au préalable avec la mauvaise réputation dont souffrent les bêches-de-mer de Papouasie-Nouvelle-Guinée, jugées de qualité médiocre ou inégale sur les marchés de destination. Les responsables du Service national des pêches de Papouasie-Nouvelle-Guinée interrogés dans le cadre de cette étude se sont dits conscients du problème et envisagent de mener des actions de vulgarisation afin d'améliorer la qualité et, partant, la valeur des produits, parallèlement aux efforts visant à assurer la pérennité de la ressource (l'idée étant que les pêcheurs continueraient de tirer un revenu confortable en pêchant moins, mais en vendant plus cher).

### Réglementation des exportations

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, notre analyse a révélé que, dans l'ensemble, le plan de gestion révisé constituait une solution adaptée : pragmatique, il repose sur une compréhension fine de la mécanique de la pêcherie<sup>4</sup>. Par exemple, le texte accorde une place nouvelle au transfert de compétences, ce qui représente un juste compromis entre la nécessité de déléguer des responsabilités là où les autorités provinciales et les organisations locales y ont été préparées et celle d'éviter une décentralisation hâtive là où les institutions n'ont pas encore les moyens d'assurer les missions requises. En particulier, si l'on considère la complexité et l'échelle de la chaîne de la bêche-de-mer, le choix du Gouvernement de réglementer les exportations est une bonne solution. La pêcherie est vaste, informelle et s'étend à des zones où les services publics sont quasi inexistantes. D'après une étude internationale, il existe une corrélation positive entre la durabilité des pêcheries d'holothuries et certaines formes de gestion halieutique (Purcell 2013). Or, dans une pêcherie aussi vaste et informelle, les contrôles s'appliquant aux navires et les restrictions d'accès à la pêcherie ne sont pas réalisables, et on est encore loin de disposer des moyens d'action nécessaires



Figure 5. Holothuries présentant les mentions « produit sûr », « sans additif », « sans substances chimiques » vendues dans un supermarché de Beijing. (Photo : Michael Fabinyi)

4 Les plans nationaux de gestion des pêches de la Papouasie-Nouvelle-Guinée peuvent être consultés en ligne (<http://www.fisheries.gov.pg/Policy-andRegulation/ManagementPlans/tabid/87/Default.aspx> 2013). À la date de rédaction du présent article, le nouveau plan de gestion de la pêcherie d'holothuries n'était pas encore disponible sur le site.

pour faire respecter la réglementation à l'échelle de la pêcherie. Les activités lucratives sont extrêmement limitées dans les villages éloignés des axes de transport, en raison des coûts supportés pour l'approvisionnement en intrants et l'expédition de marchandises, si bien que l'incitation pressante à pêcher l'holothurie reste très présente. De l'autre côté de l'éventail, au point d'exportation, les bêtes-de-mer fournies par des centaines de milliers de pêcheurs sont centralisées par une poignée d'exportateurs dans les différentes capitales provinciales et à Port-Moresby. L'exportation est une activité formelle, pour laquelle il est nécessaire d'obtenir une licence auprès des autorités publiques. De plus, les sociétés d'export sont implantées dans les villes où les services publics sont opérationnels, et où des fonctionnaires peuvent être mobilisés pour mettre en œuvre et faire respecter les politiques. Dans les circonstances actuelles, le point d'exportation se prête donc bien mieux à la réglementation que la pêcherie en elle-même, et il est donc logique de concentrer les efforts de gestion sur le maillon « export » de la chaîne.

Si l'on veut assurer la réussite du plan de gestion révisé, il faudra toutefois veiller à ce que les fermetures de la pêcherie soient effectivement mises en application, aux périodes prévues. Par le passé, le suivi des prises s'opérait trop a posteriori, par le biais des relevés d'exportation mensuels, si bien que la pêcherie pouvait dépasser les limites souhaitées et rendre inopérant le plan dans son ensemble. Pour renforcer les deux outils de gestion que sont les totaux autorisés de capture (TAC) et les fermetures saisonnières, l'essentiel est de veiller à ce que les TAC soient fixés au niveau adéquat dans chaque province (ce qui suppose de procéder à des évaluations régulières des stocks), à ce qu'ils soient suivis « en temps réel » et à ce que la pêche soit suspendue dès qu'un TAC est atteint. De manière plus générale, pour assurer la gouvernance de la chaîne de la bêche-de-mer en Papouasie-Nouvelle-Guinée, il faudra relever un autre défi majeur au long cours, à savoir garantir la durabilité de la pêcherie tout en composant avec les besoins économiques pressants des villages et avec la forte demande des marchés. Ainsi, bien que le plan de gestion révisé offre une réponse adéquate aux réalités du terrain, il se peut qu'il ne soit pas encore à la hauteur des pressions qui s'exercent dans le jeu de l'offre et de la demande.

## Bibliographie

- Barclay K. 2012. Development and negative constructions of ethnic identity: Responses to Asian fisheries investment in the Pacific. *The Contemporary Pacific* 24(1):33–63.
- Barclay K., Voyer M., Mazur N., Payne A.M., Mauli S., Kinch J., Fabinyi M. and Smith G. 2016a. The importance of qualitative social research for effective fisheries management. *Fisheries Research* 186:426–438.
- Barclay K., Kinch J., Fabinyi M., EDO NSW, Waddell S., Smith G., Sharma S., Kichawen P., Foale S. and Hamilton R. 2016b. Interactive governance analysis of the *bêche-de-mer* 'fish chain' from Papua New Guinea to Asian markets. Report commissioned by the David and Lucile Packard Foundation. Sydney, University of Technology Sydney. 168 p. [Available at: <https://www.uts.edu.au/about/faculty-arts-and-social-sciences/research/projects/png-beche-de-mer-fish-chain>]
- Conand C., Shea S. and To A. 2014. Commerce de la bêche-de-mer : statistiques de Hong Kong pour 2012. *La bêche-de-mer, Bulletin de la CPS* 34:43–46. [Disponible à : [www.spc.int/coastfish/fr/publications/bulletins/la-beche-de-mer/420](http://www.spc.int/coastfish/fr/publications/bulletins/la-beche-de-mer/420)]
- Fabinyi M. 2016. Sustainable seafood consumption in China. *Marine Policy* 74:85–87.
- Jentoft S. and Chuenpagdee R. (eds) 2015. *Interactive governance for small-scale fisheries: Global reflections*. Dordrecht: Springer.
- Kinch J. 2004. A review of the beche-de-mer fishery and its management in Papua New Guinea. Port Moresby: National Fisheries Authority.
- Kinch J., James M., Thomas E., Lauhi P. and Gabiobu R. 2007. Socioeconomic assessment of the beche-de-mer fisheries in the Western, Central and Manus provinces, Papua New Guinea. Port Moresby: National Fisheries Authority.
- Kinch J., Purcell S., Uthicke S. and Friedman K. 2008. Papua New Guinea: A hot spot of sea cucumber fisheries in the Western Pacific. p. 57–77. In: Toral-Granda V., Lovatelli A. and Vasconcelos M. (eds). *Sea cucumbers: A global review of fisheries and trade*. Rome: Food and Agriculture Organisation of the United Nations. [Available at: <http://www.fao.org/docrep/011/i0375e/i0375e00.HTM>]
- Kooiman J., Bavinck M., Jentoft S. and Pullin R. (eds). 2005. *Fish for life: Interactive governance for fisheries*. Amsterdam: Amsterdam University Press.
- Padilla J.E., Mamauag S., Braganza G., Brucal N., Yu D. and Morales A. 2003. Sustainability assessment of the live reef-fish for food industry in Palawan Philippines. Quezon City: WWF-Philippines. [Available at: [http://wwf.panda.org/wwf\\_news/?11914/Sustainability-Assessment-of-the-Live-Reef-Fish-for-Food-Industry-in-Palawan-Philippines](http://wwf.panda.org/wwf_news/?11914/Sustainability-Assessment-of-the-Live-Reef-Fish-for-Food-Industry-in-Palawan-Philippines)]
- Purcell S., Mercier A., Conand C., Hamel J.-F., Toral-Granda M.V., Lovatelli A. and Uthicke S. 2013. Sea cucumber fisheries: Global analysis of stocks, management measures and drivers of overfishing. *Fish and Fisheries* 14:34–59.
- Purcell S. 2014. Value, market preferences and trade of beche-de-mer from Pacific island sea cucumbers. *PLoS One*, 9, e95075. [Available at: <http://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0095075>]